soirée qui est appelée à obtenir un gros succès.

Tout a été prévu pour que cette fête de famille laisse un agréable souvenir à tous. Des cadeaux seront offerts aux plus jolies toilettes, une tombola pour les mamans et la danse surprise qui mettra toute l'assistance en gaieté.

Les portes seront ouvertes à 19 h. 30 Orchestra à 20 h.

Société de Géographie
ANTINEA A TOURCOING

Le mystérieux Hoggar et le Tibesti, ont toujours été des lieux mystérieux. C'est le voile touareg que le capitaine Coche est venu soulever un peu à Tourcoing dimanche soir. M. Coche, actuellement au 6e chasseurs à Grenoble, a conquis pour la France les plus hautes cimes hoggariennes. Ces cimes montent à 2.900 mètres. Le conférencier dégage l'atmosphère particulière du Haut-Sahara, avec ses nuits de gelée et ses jours écrasés de chaleur ; il raconte d'étonnante chasses au moufion à la lence, les cours d'amour tenues par les guerriers touaregs ; il rapelle l'ineptie des fausses accusations portées contre ces guerriers qui sont lee « policiers du Grand Désert », et sont tous ralliés à la France depuis longtemps.

M. Coche illustra son exposé d'une longue série de cliché extrêmement curieux, et pris par son expédition elle-même.

MORT D'UN A.C. DE CHINE ET D'OCÉANIE

Nous apprenons la mort à Tourcoing, à l'âge de 87 ans, de M. Denis Deschamps. C'est une des figures les plus connues de notre ville qui disparaît.

Ancien colonial, M. Denis Deschamps fut incorporé en 1872 au 1er Régiment d'Infanterie de marine, avec lequel il fit les campagnes de Chine (1885) et de Nouvelle-Calédonie. Rendu à la vie civile, après quatre ans de campagnes outremer, il fut un des fondateurs de la société de secours mutuels « La Prévoyance », actuellement la plus importante de France. Il est décoré de la Médaille de vermeil des Etablissements Bienfait-Lemaire. Il participa également à la création des Médaillés d'honneur du Travail à Tourcoing. Père d'une belle famille de sept enfants, ses deux fils et ses deux gendres furent appelés en 1914-18 ; l'un a été tué en 1915. M. Denis Deschamps est le beau-père de M. Dehaene, conseiller municipal de Tourcoing

Les obsèques se feront jeudi 8 courant, à 8 h. 45, en l'église du Sacré-Cœur

CHEZ LES CABARETIERS ET DEBITANTS DE BOISSONS

Les membres de la Commission du Syndicat des Cabaretiers et Débitants de boissons de Tourcoing et ses cantons, en plein accord avec le Syndicat des Débitents de Tabac, ont décidé, à la suite des hombreuses doléances de tous les adherents, dont beaucoup vont devoir fermer et les autres se trouver en déficit, par suite de la hausse continue des charges, de modifier le tarif en vigueur et ce à partir du lundi 5 décembre. Un nouveau tarif complet à coller sera distribué par les soins du collecteur.

CHAMBRE DE MÉTIERS DU NORD

Les élections pour le renouvellement partiel des membres de la Chambre de Métiers du Nord auront lieu dimanche 11 courant, à l'Hôtel de Ville cour d'honneur (entrée place Victor-Hassebroucq).

Le scrutin s'ouvrira à 10 heures et sera clos à 16 heures.

Douze urnes serviront au vote, six pour les artisans maîtres, six pour les artisans compagnons

Les artisans meltres auron tà élire deux membres de la catégorie à laquelle ils appartiennent.

Les artisans compagnons des première, deuxième, quatrième, cinquième et sixième categories voteront pour un membre; ceux de la troisième auront à porter leur suffrage sur deux membres de leur catégorie.

Les électeurs qui ne pourront prendre part au scrutin dans la journée du dimanche 11 décembre 1938 sont admis à voter par correspondance. Dans ce cas, les bulletins devront parvenir à la mairie au plus tard samedi 10 courant. Ils seront enfermés sous double enveloppe, l'enveloppe intérieure ne portera aucun signe de reconnaissance et ne contiendra d'autre indication que le nom des candidets ; l'enveloppe extérieure devra mentionner les nom, prénoms, l'adresse et le profession de l'électeur, la catégorie à laquelle il appartient. Cette enveloppe portera, en outre, sa signature .

« LA BROUETTE A LA MER »

Dans le but de recueillir les fonds nécessaires à la realisation d'installations sanitaires dans ses locaux de Bray-Dunes, « La Brouette à la Mer » organise deux soirées de cinéma, les mercredi 7 et jeudi 8 décembre. Un programme très séduisant a été retenu et, compte tenu de la modicité du prix des places : 3 fr. et 2 fr., le Comite organisateur est en droit d'espérer un beau succès. Les personnes qui voudraient assister à l'une de ces séances trouveront des cartes au Cinéma, rue des Champs, des à présent.

LE MOUVEMENT DE L'ABATTOIR

Pour la période du 28 novembre au 3 décembre, on a enregistré : Bétail abattu et prix moyen. 114 bœufs, 7 fr à 17 fr le kg. ; 122 veaux, 13 fr. à 18 fr. 50 le kg. ; 154 moutons, 13 fr à 18 fr. 50 ; 109 porcs, 15 fr. 25 à 15 fr. 75 ; 1 cheval.

Quantités déclarées pour la ville : 49.166 kg. , pour l'extérieur : 20.586 kg. Cheval : 232 kg. 250 kg de viande ont été saisis par le Service de l'Inspection.

Sociétés et Comités

Fédération Amicale des Combattants U.N.O. — Le Conseil d'Administration procède en ce moment à la vérification de tous les comptes individuels ; il a reçu de la Caisse autonome, des bulletins destinés aux adhérants donnant la situation de leur compte à Paris

Il faut maintenant comparer las sommes portées sur ces bulletins avec celles portées sur les livrets de versements.

A cet effet, des permanences seront tenues au siège, 43, rue du Haze, les samedi 10 décembre, de 14 h. 30 à 17 h ; dimanche 11, de 9 h 30 à 12 h. ; Samedi 17, de 14 h. 30 à 17 h

Tous les adhérents, sauf les retraités ou en instance de liquidation, résidant à Tourcoing ainsi que ceux qui n'ont pu se rendre à la séance de vérification qui s'est tenue dans leur commune, sont priés de se présenter à l'une ou l'autre des permanences, munis de leur livret de versements.

CLUB SYMPHONIQUE TOURQUENNOIS — Ce mardi 6, répétition à 20 h

HARMONIE DU BRUN-PAIN. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale.

ORPHEONISTES CRICK-SICKS. — Ce mardi, à 20 h., répétition générale au siège Grand Café.

GROUPE DES A. C. DU CENTRE. — Le 9 décembre sera la dernier jour de l'inscription des anfants pour l'Arbre de Noël

Prière de déposer dans la boîte aux lettres au siège, 1, place V. Hassebrouck, les noms et prénoms, et âge des enfants y compris ceux nés en 1935.

Réunion générale du groupe à l'Hôtel Cornat, jeudi 22, à 20 h.

HARMONIE DE LA CROIX-ROUGE. — Ce mardi à 20 h., répétition générale.

LA FETE DE LA BROUETTE A LA MER — La Brouette à la Mer rappelle à ses adhérents et sympathisants que les soirées du cinéma auront lieu les mercredi 7 et jeudi 8 décembre, au cinéma rue des Champs. D'autre part, les adhésions au banquet du 10 devront parvenir au plus tard le 4, rue du Haze.

E.P.S.O.R. DE D.C.A. et D.A.T — Troisième séance d'instruction ce mardi 6, à 19 h., à l'Institut Colbert, 16, rue du Gand. Le cours sera donné par le cap. Loefaid. Les nouvelles inscriptions seront reçues avant et après le cours ; se munir du livret militaire.

AMICALE DES ANC. ELEVES JULES FERRY, rue de la Potente. — Mercredi 7 à 19 h., réunion de la Commission du tir.

SOCIETES SPORTIVES

FOOTBALL. — Blanc-Seau bat F.C. Voltaire par 2 buts à 0 Cette rencontre comptait pour le championnat des Minimes de l'UFOLEP. Après une partia très disputée Blanc-Seau remporte la victoire, l'adversaire n'étant pas parvenu à sauver l'honneur.

ANC. SOLDATS (Section Sports et Tir) — Résultats des concours mensuels (mai, juin, juillet, août, septembre) : 1. Agache Jules ; Agache C. ; Legrand Jean ; Tiberghien Louis ; Boussemart Albert ; Dhalluin Marcel ; Dhalluin S. ; Lamon Georges ; Debouvère Louis ; Desreux Edmond; Caillau Aimé.

Le distribution des prix aura lieu à l'issue du banquet, le 11 décembre, salle du Café, Mons-en-Barœul.

TIR. — **Amicale Gendercet** : Mercredi 7 déc., à 18 h 30, réunion da commission pour le classement des équipes pour l'année 1939 et répartition des prix du concours de tir dont la distribution aura lieu dimancha 11, à 16 h 30. samedi 17 déc — Ducasse à pierrot entre tous les amicalistes et amis à 19 h., à l'amicale.

JEUX DIVERS

BOULES — **Tournoi de la ville** : Résultats du dimanche 4 décembre : Belle-Vue Cdt Liagre bat Lemay, Cdt Coppens, 9-7 — Rue Basse, Cdt Cauliez bat Vert Baudet, Cdt Vermerch, 9-6 — Nouvelle Boloire Cdt Delbecque bat Ma Campagne, Cdt Benoit, 13-8 — Rue de Roncq, Cdt Delmotte bat Magenta, Cdt Gratte, 14-8 — Pré Catelan, Cdt Tanghe bat Joyeux Drilles, Cdt Liard, 9-8

PARTIS POLITIQUES

PARTI RADICAL-SOCIALISTE C. PELLETAN (Groupe G. Dron). — Permanence tous les jeudis, de 19 à 20 h., chez Gaston Delecroix, 17, rue du Brun Pain. Renseignements sur tout dossier : Ces renseignements sont donnés gratuitement.

UNION REPUBLICAINE. — Ce mardi, à 18 h 30, réunion du Comité-Directeur, au siège.

JEUNESSES RADICALES DE TOURCOING. —COING. — On nous communique : « Le Comité local des Jeunesses lance un appel aux membres du Parti ainsi qu'à ses adhérents, pour qu'ils assistent nombreux à la réunion d'information ainsi qu'au banquet fraternel qui se dérouleront au Café du Violon d'Or, 2, rue Delobel, samedi, à 18 heures.

« M. Guy La Chambre, Ministre de l'Air a bien voulu déléguer M. Marcel Ribera, attaché à son Cabinet, pour venir nous entretenir de l'aviation moderne. Le Comité s'est assuré aussi le concours de MM. Jacques Vercouttre, président des J.R.S du Nord et Géry Dardenne, professeur au Lycée Gambert qui parleront des Jeunesses Républicaines et du rôle qu'elles doivent avoir dans la situation présente

« Il est rappelé que pendant la banquet qui sera agrémenté d'un concert choisi, des surprises et des cadeaux seront distribués entre les présents

« Les souscriptions à la fête seront reçues jusqu'à samedi midi, au Café du Violon d'Or ».

ETAT CIVIL

Naissances. — Christine Duprez, rue de Maubeuge, 23 ; Micheline Leman, rue Nationale, 138 ; Jean Hubaut, rue Houchard, 140 ; Danièle Lossy, chemin Pierre-Curie, 106.

Publications. — Jean Verstraete, représentant, rue du Général-Sarrail, 26, et Thérèse Bauduin, sténo-dactylo, à Mouvaux (Nord) ; Alphonse Vanhecke, tisserand, rue de l'Yser 403, et Claire Vandecasteele, soigneuse rue Basse, 109.

Décès. — Elodie Colombie, 65 ans, s.p., veuve Pierre Dhaeye, rue de Lille, 121 ; Charles Pouilly, 58 ans, retraité, rue des Fauvettes, 153 ; Marie Lesaffre, 75 ans, s.p., ép. Charles Prouvost, rue de l'Yser, 332 ; Denis Deschamps, 86 ans, s.p., rue de la Blanche-Porte, 244 ; Benoite Guinet, 63 ans, s.p., veuve de Louis Brun, rue de l'Yser, 332; Désiré Gontier, 39 ans, chauffeur, rue de Courtrai, 318 ; Jean-Baptiste Six, 8 2ans, s.p., rue des Trois-Pierres,447.

FUNÉRAILLES

Vous êtes prié d'assister à l'inhumation de

Monsieur Jules COMEYNE
Commerçant
Veuf de Dame Zulma HOORNAERT

décédé à Malo-les-Bains, le 2 Décembre 1938, dans sa 49e année. Laquelle aura lieu le Mardi 6 Décembre, à 14 h. 15, au cimetière du Pont-de-Neuville à Tourcoing Réunion au cimetière où la famille recevra les condoléances.

De la part de :

M et Mme Leroy Comeyne et leurs enfants, M. et Mme Comeyne-Delvoye, ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur Mlle Lucienne Comeyne, ses neveux et nièces.

M. François Comeyne et M. Alfred Nuyttens, ses oncles et de toute la famille.

3320

HALLUIN

M. Achille DESCAMPS, se voit décerner la Croix de Chevalier de l'Encouragement au Dévouement

C'est avec plaisir que la population hallutnoise apprendra la distinction qui vient d'être attribuée à un de ses sympathiques concitoyens, M. Achille Descamps, bien connu et unanimement estimé partout dans la région, pour son dévouement désintéressé au bien public et surtout au sein des nombreuses sociétés hallutnoises, tout particulièrement à la « Concordia-Harmonie ».

M. Achille Descamps vient de se voir décerner la Croix de Chevalier de la Société Républicaine d'Encouragement au Dévouement distinction qui vient de lui être remise au cours d'une belle manifestation de sympathie, samedi soir, devant tous les musiciens de la « Concordia » et des personnalités locales.

Le grand désintéressement dont na cesse de témoigner le nouveau médaillé depuis da très nombreuses années, son dévouement à la chose publique et à ses concitoyens, lui vaut l'honneur très hautement mérité que lui a reconnu la Comi. Central de Paris de la Société Républicaine d'Encouragement au Dévouement.

Déjà en 1904, M. Descamps s'occupait du Comité organisateur des fêtes du quartier du Soleil ; après la guerre, il fut un des membres fondateurs du Club Franco-Belge de Chiens de Défense, dont en 1925 il assumait les fonctions de vice-président, puis de président de ce groupement.

En 1928 il est le fondateur et vice-président du Comité d'Initiative « Les Amis d'Halluin », organisateur en cette qualité de magnifiques excursions dont nombre d'Hallutnois se rappellent tout le bel attrait.

Lors des Fêtes du Cinquantenaire de la Société Chorale « La Lyre Halluinoise », M. Descamps fut un membre aussi sympathique que dévoué pour l'organisation de ces belles fêtes locales. De même, rappelons son active participation comme membre organisateur des Fêtes du 25e Anniversaire du club sportif « L'Olympique Sporting Halluinois », puis en 1934, chargé de l'organisation de la fête Franco-Belge, à l'occasion de l'inauguration du drapeau de l'Amicale des A.C. Belges, fête qui attira à Halluin plus de cent groupes et sociétés étrangères.

En 1935, il devint président actif de la « Concordia-Harmonie qui, sous son impulsion, se développe sans cesse et est une des plus belles sociétés musicales de la région. Par ses démarches multiples, en 1937, M. Descamps se signala en dotant les 80 musiciens de la Concordia d'un nouvel uniforme.

L'Olympique Sporting Halluinois, dont il est le vice-président d'honneur, jouit aussi de son dévouement, et M. Descamps, membre actif et honoraire de toutes les sociétés locales leur témoigne ainsi à tous, ses encouragements et ses judicieux conseils.

En février 1937, M. Descamps reçut les palmes académiques ; cette nouvelle et belle distinction au titre de l'Encouragement National au Dévouement, ne pouvait être mieux placée, et tous applaudiront à ce choix.

Groupe des Bohémiens. — Au café Delattre, 21, rue Henri Ghesquière, ce mardi à 19 h 30, répétition pour les musiciens.

Harmonie « La Fraternelle ». — Ce mardi, à la Maison du Peuple, de 18 à 20 h., cours gratuit de solfège et d'instruments

Pupilles « Enfants de Jeu-te ». — Ce mardi, à la Maison du Peuple, à 18 h 30, répétition générale pour les garçons.

Ligue Républicaine d'Halluin. — On nous communique :

« La Ligue Républicaine, Radicale et Radicale-Socialiste, avait convié MM. Julien Parvy, président de la Solidarité Républicaine du Tourcoing et Roger Stragier, secrétaire des Jeunesses Radicales du Nord, à prendre la parole devant ses adhérents et les mettre au courant des récente événements politiques

« Devant une salle comble qui marqua toute sa sympathie aux orateurs, M. Jules Parsy, traita du problème international et il rendit hommage à l'œuvre du gouvernement Daladier-Bonnet pour sa politique de rapprochement des peuples. M. Roger Stragier défendit ensuite l'œuvre de redressement de M. Daladier ; parlant des décrets-lois il demanda de faire confiance au gouvernement et ce, malgré les sacrifices demandés.

« A l'issue de la réunion l'ordre du jour suivant a été voté : la Ligue Républicaine d'Halluin fait confience au gouvernement Daladier pour continuer dans l'ordre, l'œuvre de redressement du pays. La Ligue, après avoir pris acte que les lois sociales restent intectes et intangibles, approuve le gouvernement dans son action en faveur de l'intensification de la production. Elle se déclare solidaire de la politique de M Georges Bonnet, ministre des Affaires Etrangères, pour mener à bien la politique de rapprochement des peuples et pour installer en Europe una ère da paix at de tranquillité ».

RONCQ

Un soldat du 43e R. I. grièvement blessé par une auto est décédé à l'Hôpital de Tourcoing

Dimanche soir, vers 20 h. 30, un accident mortel est survenu rue da Lille, sur la Route Nationala Menin-Lille, sur le territoire de Roncq, au lieu dit « La Délivlation ».

Un employé de commerce, M. Cornet Mark, âgé de 32 ans, demeurant à **Tourcoing**, 31, rue d'Havré, pilotant une automobile, suivait la rua de Lille vers le Blanc-Pour, s'en retournant à Tourcoing. Un peu au-dessus de « La Délivlation » roulait dans le même sens, tenant bien sa droite, un soldat du 43e R. I., roulant en bicyclette, le soldat Edmond Aernout, 21 ans, dont la femme habite à **Linselles**, 100, rue de Tourcoing.

L'automobiliste aperçut le cycliste quand le choc se produisit, sa voiture happant au passage le soldat qui fut projeté deux mètres en avant. L'auto avait arrêté aussitôt.

Des habitants du voisinage alertèrent la police locale et M. Lambrois, l'actif commissaire de police de Roncq, arrivait bientôt sur les lieux avec le garde champêtre Debacker. Il commença son enquête, tandis que M. le Docteur Dereu, d'Halluin, venait visiter le blessé. Devant son état très grave, le blessé fut conduit à l'hôpital de Tourcoing où malgré les soins empressés dont il fut l'objet, il décédait hier lundi matin, à 11 h.

Inscription de la classe 1939. — En vue du recensement de la classe 1939, les jeunes gens nés en 1919, sont priés à se présenter à la Mairie (Bureau Militaire), tous les jours, de 9 h. à midi et de 14 h. à 17 h. 30, à l'exception des lundis. Se munir du livret de famille.

Les jeunes gens nés en France d'un père étranger sont priés de se présenter également avec leur père ou tuteur, pour signer la déclaration d'intention

Ceux qui désirent former un dossier sanitaire devront se munir d'un certificat médical.

Jeunesse Renoquoise. — Au local municipal, ce mardi, à 18 h. 30, répétition pour les pupilles ; à 19 h. 30 pour les adultes. Pour les membres de la Clique, de 18 h 30 à 20 h. à l'Ecole des garçons du Blanc-Pour.

BOUSBECQUE

Neurrissens. — Ce mardi 6, à la mairie, Salle du 1er étage, pour les lettres A à D inclus ; mercredi 7 décembre, à 15 h. pour les lettres suivantes.

EN BELGIQUE

L'affaire Vanthouroudt

Le dépéceur de Reckem Henri Vanthouroudt comparaîtra mercredi prochain devant la Chambre des mises an accusation de Gand qui enverra probablement l'affaire devant la Cour d'assises du Brabant

DANS LA RÉGION

LES CONDAMNATIONS pour entraves à la liberté du travail

A LILLE

Sept grévistes condamnés à quatre mois de prison sans sursis

Certains grévistes arrêtés le 30 novembre pour des faits d'entraves à la liberté du travail ont comparu hier devant la 3e Chambre correctionnelle, présidée par M Thermes.

Léon Villers, 31 ans, secrétaire des Syndicats cégétistes de **Comines**, y demeurant rue d'Hurlupin, pénétrait le 30 novembre à la Cotonnière de Comines pour essayer d'amener les ouvriers qui travaillaient à suivre le mot d'ordre de grève générale. Appréhendé par le commissaire de police, il a été retenu comme outrages. Villers a déclaré qu'il avait voulu plaisanter.

Le Tribunal lui a infligé **4 mois d'emprisonnement.**

La Société Cotonnière de Comines, qui s'était constituée partie civile, réclamait par conclusions 10.000 fr. de dommages-intérêts pour préjudice causé par l'arrêt partiel du travail. Le Tribunal lui a alloué 1 franc de dommages-intérêts.

— Arthur Demeester, 30 ans, manœuvre, à **Lille**, 48, rue de Thumesnil ; on lui reprochait d'avoir interpellé le 30 novembre, le contremaître Louis Catelle, qui se rendait à son travail chez Walaert et d'avoir tenté de le débaucher. Il aurait en outre porté un coup de poing à son chef.

Demeester, qui répondait avoir été bousculé par M. Catelle, a été condamné à **4 mois d'emprisonnement.**

— A 20 h. 30, Marius Dubus, 35 ans, mouleur en fer à **Roubaix**, rue Choiseul, qui voulait, paraît-il, frapper les ouvriers non grévistes à la sortie de l'Usine Lepoutre, rue Emile Moreau, à **Roubaix**, fut appréhendé par M. Darley, commissaire de police, qui l'invita au calme. Dubus l'outrages et lui lança un coup de ceinture, le blessant légèrement

Le Tribunal a condamné Dubus à **4 mois d'emprisonnement.**

— Paul Gougelin, 42 ans, charpentier à **Lille**, avait placé volontairement un sabre sur une vole de tramway, afin d'entraver la marche de celui-ci.

Gougelin niait le fait, mais à l'audience l'inspecteur de Sûreté Bouvrie est venu affirmer que Gougelin avait réellement placé cet outil sur la vole.

Gougelin a été condamné à **4 mois d'emprisonnement.**

— Les trois derniers ont commis des faits d'entraves à la liberté du travail à l'Usine Agache, à Pérenchies.

Le premier, Maurice Finne, 27 ans, ouvrier d'usine, 59, cité Collein, à **Prémesques**, a reconnu être entré dans la cour de l'usine et avoir félicité les ouvriers qui avaient cessé le travail.

Les deux autres, André Creus, 28 ans, coupeur de chanvre, à **Pérenchies**, 6 bis, rue Pasteur, et Léonce Wambre, 27 ans, ouvrier d'usine, à **Prémesques**, 71, cité Collein, ont également pénétré dans l'Usine Agache.

Tous trois ont été condamnés à 4 mois d'emprisonnement sans sursis.

A VALENCIENNES

De sévères condamnations ont été prononcées

Le Tribunal correctionnel de Valenciennes a tenu hier après-midi une audience spécialement et exclusivement consacrée aux faits de grève. On sait combien nombreuses ont été les arrestations faites dans la région de Valenciennes depuis treize jours que durent les conflits. C'est au point que la maison d'arrêt est devenue trop petite. La trentaine de détenus qui comparut hier devant le Tribunal ne constitue qu'une faible partie de l'effectif de la prison. L'audience fut présidée par Me Chardon, vice-président, le siège du Ministère public était occupé par M. Potier, substitut du procureur de la République.

La foule fut très dense à l'intérieur comme à l'extérieur du Tribunal mais le service d'ordre que dirigeait M. l'adjudant de gendarmerie Sintive n'eut pas à intervenir.

APRÈS LA BAGARRE A ANZIN

Lecomte Marcel, déottant à Anzin, avenue Jean-Jaurès, se trouvait parmi les manifestants lors des incidents devant l'usine Sahut et Conreur à la limite de Raismes. Il est poursuivi pour outrages par paroles et pour violences à agents de la force publique. L'adjudant Quéva qui commande les brigades d'Anzin a vu Le comte parmi les manifestants qui jetaient des pierres. Le gendarme Lejosne precise que Lecomte avait des pierres dans les mains. Lecomte lui a crié d'un air de défi : « Viens ici fainéant ».

Le comte reconnaît qu'il était parmi les manifestants mais nie les violences. Il est condamné à **six mois de prison sans sursis.**

Regrets tardifs. — Gourdin Ferdinand 18 ans, demeurant à Haspres faisait partie d'un piquet de grève dans la commune. Le gendarme Dubuisson a du intervenir pour dégager un travailleur que le prévenu maintenait. Gourdin a donné des coups de poing au gendarme. A l'audience, il reconnaît les délits d'entrave et de rebellion et prétend qu'il a agi sous l'empire de l'ivresse. Me Delvallée sollicite l'indulgence. **Trois mois sans sursis.**

L'ivresse et le reste. — Doisy Robert, originaire de Fontaine-au-Pire est poursuivi pour outrages par paroles aux gardes mobiles auxquels il resista même quand ils voulurent l'arrêter. Il était ivre au moment des faits et il regrette vivement sa conduite. Me Delvallée demande au Tribunal une large indulgence. **Deux mois de prison.**

En famille à Saint-Saulve. — C'est un « à côté » de la grève auquel l'intervention d'un garde mobile a donné un certain caractere d'actualité. Jules Masclet, 16 ans, battait sa femme comme plâtre. Le garde mobile Herbert voulut s'interposer. Masclet se rebella, injuria et frappa le garde. Il fallut faire appel à un renfort de police pour le maîtriser. Il invoque l'ivresse. Me Delvallée fait état des regrets de son client, et celui-ci s'entend infliger **un mois de prison avec sursis.**

En revenant du travail à Oenain. — Emile Fournier, 40 ans, employé du chemin de fer revenait de son travail. Des gardes mobiles lui demandèrent ses papiers. Enervé, Fournier lâcha le mot que Cambronne, dit-on, lança à la face de l'ennemi. Me Delvallée prétend que ce mot grossier ne constitue pas un outrage. **Dix jours de prison avec sursis.**

Le piquet de grève d'Aulney. — Pluchard Alfred et Dupont Emile ont été arrêtés par les gardes mobiles qui venaient de disperser un piquet de grève sur le place d'Aulnoye. Dupont seul, reconnaît qu'il était dans le groupe mais aucune entrave à la liberté du travail n'a été exercée. Plaidoirie de Me Delvallée qui déclare que le délit est inexistant. Néanmoins le Tribunal inflige **20 jours de prison** à Dupont et **1 mois à** Pluchard

Entre Belges à Rouvignies. — Le sujet belge Boucher a arrêté à Rouvignies un tiers ses compatriotes qui se rendait au travail. Boucher arrêté par le chef de gendarmerie Duburcq reconnaît le fait. Me Delvallée amenuise l'affaire. **45 jours de prison.**

Respectez le garde. — Ponchon Marius, 29 ans, faisait partie d'un piquet de grève à Bruay-sur-Escaut. Il le reconnaît. Il a de plus outragé le garde Commens qui venait de procéder à l'arrestation d'une femme. « J'ai lâché une mauvaise parole simplement », dit-il Me Mabille de Poncheville, demande au Tribunal de faire état de la franchise de son client qui n'est pas un de ces grands responsables « que l'on ne voit pas à la barre » mais qui a été poussé comme tant d'autres. **Un mois de prison.**

Chez les verriers de Quiévrechain. — Remy Fernand, 30 ans, originaire d'Hautmont, secrétaire du Syndicat C. G. T. des verriers de Blanc-Misseron se trouvait dans un groupe de personnes à l'entrée de la verrerie au moment où arrivait un ouvrier faisant partie du Syndicat libre se rendant au travail. Jean Dhot. Il s'élança sur Dot le poing levé... Il est poursuivi pour entrave à la liberté du travail, violences et voies de fait.

Me DOUTRIAUX au nom du Syndicat libre demande le franc symbolique de dommages intérêts. « On cherche querelle au Syndicat, on s'oppose à son action, nous voulons la paix et la liberté pour nos adhérents », dit-il.

Me Delvallée s'élève contre cette demande de partie civile et présente la défense de Rémy qui nie l'agression.

Jugement en délibéré.

Au chemin de fer à Vieux-Condé

C'est une des graves affaires appelées au cours de l'audience. L'accusation reproche à Dorge Lucien, ouvrier métallurgiste, 26 ans ; Gerard Gervais, cheminot, 37 ans et Piedplus Anaclet, 28 ans, responsable du Syndicat C. G. T. des cheminots les délits d'entrave à la liberté du travail. De plus ces trois hommes sont accusés d'avoir obstrué la voie du chemin de fer et tenté de faire dérailler une locomotive.

Dorge a avoué les faits qui sont reprochés. Il précise même que c'est Piedplus qui est venu le débaucher à l'usine Dervaux où il travaillait. Gérart déclare qu'il n'était pas en infraction avec la police du chemin de fer car s'il se trouvait sur la voie c'est qu'il était alors de service. Les gendarmes Muchery et Largnies ont vu les trois hommes qui poussaient des wagons pour bloquer des aiguilles. Ils étaient dans un groupe d'une cinquantaine de grévistes. Tous trois sont venus vers M. Muchery et lui ont dit : « qu'ils défendaient le pain de leurs camarades ». Piedplus nie le fait. Il affirme qu'en sa qualité de délégué, il était venu simplement sur les lieux appelé par Gerart et qu'il s'assurait avec celui-ci que les manifestants n'avaient pas endommagé le matériel.

Me René Delcourt se porte partie civile au nom de la Compagnie d'Anzin et demande une condamnation provisionnelle. M. le substitut Potier demande au Tribunal de se montrer particulièrement ferme en raison du caractère de gravité de l'affaire. Me Maréchal fait valoir la sincérité de son client Dorge. Me Delvallée s'élève contre l'infraction à la police du chemin de fer releyée à la charge des deux cheminotse.

Le jugement a été mis en délibéré.

D'autres affaires dont nous donnerons demain la relation en raison de l'heure tardive à laquelle elles ont été appelées ont été jugées au cours de l'audience qui s'est poursuivie tard dans la nuit.

Un avis des Unions locales

Les unions locales de syndicats font savoir aux famille edes grévistes emprisonnés ou condamnés qu'elles doivent se présenter au siège des Unions locales, dans les Bourses du Travail de **Denain Sainte-Amand** et **Valenciennes**, 118, rue de Paris.

Au tribunal correctionnel de Douai

Des gardes mobiles furent atteints par des projectiles que lançait Henriette Didden, femme Lathé, 31 ans, 17, rue Marat, à **Auby**, sur des ouvriers qui se rendaient au travail aux « Asturies ».

Trois mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

— Non loin de la Manufacture d'Engrais Chimiques d'**Auby**, Noël Varella, 21 ans, 15, rue Massenet, à Auby, se serait livré à des entraves à la liberté du travail. **Cinquante francs d'amende.**

— Jean Musiak, qui voulait travailler aux « Asturies » avait été victime des violences de Joseph Krysa, fondeur, rue Sainte-Catherine ; Stanislawa Nowak, 23, rue Marat, et Geneviève Micholsjezyle, 14, rue de la Barderie.

Krysa écope de 4 mois de prison ; Stanislawa Nowak de 3 mois avec sursis et 25 fr. d'amende ; G. Mitelejezyle de 2 mois avec sursis et 25 fr. d'amende.

LES RÉUNIONS DE COMMISSIONS A LA PRÉFECTURE DU NORD

SEMAINE DU 5 AU 10 DECEMBRE

Lundi 5 Décembre, 14 h. 30 : Annexe Liberté, Salle des Commissions, 1er étage : Commission permanente de l'Office Départemental des Mutilés, Combattants, Victimes de la Guerre et Pupilles de la Nation. — A 14 h. 30, 4me Bureau du Conseil général : Commission des Contributions Directes. — A 16 h. 30, 2me Bureau du Conseil général : Commission départementale des Habitations à Bon Marché et de la Prévoyance Sociale. — A 11 h., 4me Bureau du Conseil Général : Comité départemental de la Semaine de l'Enfance. — A 14 h. 30 : 5me Bureau du Conseil Général : Commission départementale. — A 14 h. 30, 3me Bureau du Conseil Général : Conseil de surveillance des Enfants assistés.

Jeudi 8 Décembre, à 11 h., 3me Bureau du Conseil général : Commission d'utilité publique sur le projet de concession d'une ligne de transport d'énergie électrique entre Vendin-le-Vieil et Haut-Vinage. — A 14 h., 4me Bureau du Conseil Général : Commission cantonale d'Assistance de Lille-Centre et de Lille-Sud-Ouest. — A 14 h 30. Annexe-Liberté, salle des Commissions, 1er étage : Comité technique départemental des Transports. — A 14 h. 30, Annexe Liberté, salle 204, 2me étage : Commission des Etudes de l'Office des Pupilles de la Nation. — A 14 h. 30, 2me Bureau du Conseil Général : Commission sanitaire de Lille (2me circonscription).

Mardi 6 Décembre, à 14 h. 30, rez-de-chaussée, salle des Audiences : Conseil de Préfecture interdépartemental. Salle des Audiences.

Vendredi 9 Décembre, à 14 h. 30, rez-de-chaussée : Conseil de Préfecture interdépartemental.

COLOMBOPHILIE

A WASQUEHAL. — **Exposition-concours.**— Dimanche 11 décembre, aura lieu l'exposition-concours annuelle organisée par la société « Le Pigeon Bleu » chez Moerman-Dumoulin, 1, rue Delerue. Ouverte aux amateurs situés dans un rayon de 6 kil. 150 frs. de prix d'honneur et de nombreux lots : quatre catégories sans distinction de nuances ; mise en paniers de 9 à 11 heures.

Les Spectacles, à Lille

AUJOURD'HUI MARDI

Femina — Permanent de 13 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le joueur d'échecs ».
Capitole. — 15 h. et 20 h. 45 : « La Cité des Lumières ».
Gambe. — Permanent de 14 à 19 h. 30 ; soirée à 20 h. 45 : « Le Révolté ».
Rex. — Permanent de 13 h. 15 à 23 h. 30. « Relief 1938 ».
Omnia. — 15 et 20 h. 30 : « Hôtel à vendre » et « 4 Hommes et une prière ».
Union. — 20 h. 30 : « Hercule » ; « Amour d'Espionne ».
Eden. — Permanent de 14 h. 30 à 23 h. 30 : « Marius » et « L'article 330 ».
Mondial. — 20 heures 30 : « Hercule » et « Amour d'Espionne ».
Palace-Lille. — 20 h. 30 : « La Bataille » et « Il... de furie ».

DERNIÈRE HEURE

M. VON RIBBENTROP A QUITTÉ BERLIN POUR PARIS

Berlin, 5. — M. Joachim von Ribbentrop, ministre des Affaires étrangères du Reich, a quitté Berlin par le train de 21 h. 25, en compagnie de Mme von Ribbentrop et d'une vingtaine de personnes de sa suite.

Avant son départ, le ministre a déclaré au correspondant de l'agence « Havas » qu'il se réjouissait de revoir Paris, capitale qu'il connaît depuis longtemps et où il a toujours plaisir à séjourner.

Le ministre a été salué à son départ par le comte Hugues de Montbas, conseiller à l'ambassade de Berlin.

Un Conseil de Cabinet restreint a eu lieu hier

Il a permis de préparer la réunion d'aujourd'hui qui sera très courte et d'étudier les sanctions qui seront appliquées dans chaque ministère

Paris, 5. — Une conférence ministérielle à laquelle ont assisté MM. Daladier, Paul Reynaud, Albert Sarraut, Pomaret, Julien et Jean Zay, s'est tenue cet après-midi à la présidence du Conseil. Elle avait pour but l'examen d'un certain nombre de questions qui feront l'objet demain des délibérations du Conseil des ministres. Celui-ci devant forcément être bref par suite de l'arrivée à 11 heures de M. von Ribbentrop, que M. Georges Bonnet ira accueillir à la gare des Invalides, les membres du Gouvernement ont préparé dès cet après-midi, la réunion de demain.

C'est donc un véritable Conseil de cabinet restreint qui s'est tenu aujourd'hui à la présidence du Conseil.

D'après les renseignements recueillis, la date de la convocation du Parlement reste fixée au 8 décembre et cette décision sera confirmée demain.

LES SANCTIONS

La conférence de cet après-midi a été consacrée, d'autre part, à l'examen des sanctions qui ont été ou qui seront appliquées par les divers ministres dans leurs départements particuliers pour faits de grève. Les dossiers individuels continuent à être étudiés avec le plus grand soin. On signale à ce propos que sur 147.000 instituteurs, 3.000 seulement ont fait grève, 1.200 d'entre eux, d'ailleurs, s'étaient présentés à leur travail, mais ne l'avaient pas effectué.

LA RÉUNION DU COMITÉ NATIONAL DE LA C. G. T.

Paris, 5. — La réunion du Comite national de la C. G. T. a repris, cet après-midi. A l'issue de la séance de l'après-midi, un compte rendu a été donné à la presse dans lequel on indique notamment qu'ont pris la parole :

M. Perrier (Puy de Dome), qui déclare que dans le Puy de Dome, la grève a été couronnée de succès. Il insite sur la nécessité de donner au syndicalisme un visage constructif en particulier en reprenant le plan de la C. G. T.

M. Raynaud indique que dans la région parisienne, le mouvement n'a pas atteint le degré escompté par suite des mesures de réquisition. Il demande que la C. G. T. crée un véritable mouvement populaire pour la défense des licenciés contre la régression sociale

M. Capocci (employés) demande que le Comité confédéral se prononce sur la collaboration avec l'Etat

M. Arrach